

## Formation

### *Passation des marchés publics : Toutes les étapes de la consultation à l'attribution*

Durée : 1 journée (7h environ)

**Objectif :** Connaître toutes les étapes de la passation d'un marché public jusqu'au début de l'exécution

**Niveau requis :** Connaître les fondamentaux de la réglementation de la commande publique

**Public concerné :** Toute personne susceptible de participer à la passation d'un marché public

**Cette formation :**

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

## Programme

- Rappel sur les fondamentaux de la commande publique
  - Définition de la commande publique (grands principes...)
  - Rappel sur les différents types de contrat de la commande publique
  - Dématérialisation de la passation
- Le sourcing
  - Définition et réglementation
- L'avis de publicité
  - Rédaction
  - Publication
  - Dossier de consultation des entreprises
- La négociation
  - La réglementation
  - La négociation en pratique
- La notification du marché
  - Délai de standstill
  - La signature du contrat
- L'attribution du marché
  - L'avis d'attribution
  - Les données essentielles

**Contact :** Claire Clemenceau – 06.87.19.33.19 – claire.clemenceau@o2pub.fr

